



Formulaire d'adhésion ou renouvellement

Association des propriétaires de chiens de Val-d'Or (APCVD)

Adhésion

- Veuillez remplir ce formulaire.
- Remettre le **formulaire** dûment complété, accompagné de votre **paiement** et de la **photocopie de vaccination** et **stérilisation** de votre chien, à l'employé de l'animalerie de votre choix.
- Après vérification, l'employé vous remettra un jeton magnétique vous donnant accès au Parc à chiens.

Renouvellement

- Inscrire le numéro de jeton sur ce formulaire.
- Compléter les informations personnelles et sur votre chien **ayant changé** au cours de l'année.
- Déposer votre **formulaire** de renouvellement accompagné de votre **paiement** dans la boîte aux lettres située chez l'animalerie de votre choix ou poster le directement à l'APCVD.
- Faire une **photocopie de la mise à jour** du carnet de vaccination.

Frais annuel d'adhésion et de renouvellement

(payable par chèque à l'ordre de **Association des propriétaires de chiens de Val-d'Or ou APCVD** ou argent comptant)

Du 1^{er} octobre au 30 septembre : 25,00\$

Du 1^{er} avril au 30 septembre : 12,50\$

Pour déposer votre formulaire d'adhésion ou de renouvellement :

APCVD

1504, rue de la Québécoise,
Val-d'Or J9P 5H4

Animalerie Val-d'Or

1089, 3^e avenue
Val-d'Or

Becs et Museaux

1504, rue de la Québécoise
Val-d'Or

En cas de perte ou bris du jeton magnétique, les frais de remplacement seront de 10 \$.

Aucun remboursement.

Information personnelle

# de jeton :	Nouvelle adhésion <input type="checkbox"/>	Renouvellement <input type="checkbox"/>
Prénom		
Nom		
Adresse résidentielle	Ville	Code postal :
Numéro de téléphone	Résidence : (819)	
	Bureau et/ou cellulaire : (819)	
Adresse courriel (lisible s.v.p.)		

Le courriel sera utilisé pour vous envoyer votre renouvellement, les dernières nouvelles ou activités de l'APCVD.

Information canine

Chien #1

Chien #2

Nom de votre animal		
Date de naissance (jr/mois/an)		
Race / couleur / tatouage		
Sexe		

Pour effectuer toute modification durant l'année, s.v.p., veuillez envoyer les modifications par courriel : apcvd@live.ca

La vaccination est obligatoire pour tous les chiens qui fréquentent le Parc soit :

- Le vaccin de base DPA (Parvovirus, Hépatite, Para-Influenza, Distemper)
- Le vaccin contre la rage.

*** Le vaccin Bordatella (Toux de chenil) est **FORTEMENT** recommandé. ***

Pour la sécurité de tous les usagers, vous devez démontrer la preuve de la vaccination lors de l'adhésion ainsi que la mise à jour lors du renouvellement.

Je m'inscris en tant que membre de l'Association des propriétaires de chiens de Val-d'Or et je joins la somme de 25 \$ pour la période du **1^{er} octobre au 30 septembre**.
(prix pour adhésion entre le 1^{er} avril et 30 septembre: 12.50 \$)

J'ai lu les **Règles à observer** disponibles sur le site web www.apcvd.ca et compte les respecter.

Je joins une copie de la preuve de vaccination et de stérilisation de mon animal (dessus du carnet de santé accepté si mentionné).

Je déclare détenir une assurance responsabilité couvrant les dommages que pourrait causer mon chien à un tiers ou à un autre chien.

Je comprends que **mon jeton sera automatiquement désactivé** le 1^{er} novembre, si je n'ai pas effectué le renouvellement à temps.

Nous vous suggérons d'aviser :

- votre assureur d'inclure votre animal à votre contrat d'assurance responsabilité civile et de vous renseigner sur les risques couverts et l'étendue de la garantie.

- votre vétérinaire que votre chien fréquentera le parc à chiens.

Nous tenons à préciser que si votre animal cause un dommage corporel ou matériel, vous en êtes personnellement responsable.

La Ville de Val-d'Or et l'APCVD se dégagent de toute responsabilité.

Important : *Si vous ne détenez pas d'assurance responsabilité, votre adhésion pourrait être refusée.*

Signature : _____

Date : _____

L'APCVD s'engage à conserver confidentiel tous les renseignements inscrits sur votre demande.

*Votre opinion est importante pour nous.
N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou suggestions.*
